

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 1

Rubrik: Croix-Rouge internationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VARIA

Pour le Centenaire de la Croix-Rouge suisse

Cadeaux d'anniversaire

Plusieurs Sociétés nationales de Croix-Rouge ont fait parvenir un don d'anniversaire à la Croix-Rouge suisse, à l'occasion de son Centenaire. Qu'il nous soit permis ici de les en remercier vivement et d'en dresser la liste:

Comité régional du Bade-Wurttemberg de la Croix-Rouge allemande:

une grande médaille de bronze et d'email

Croix-Rouge autrichienne:

un relief en bronze représentant l'effigie d'Henry Dunant

Croix-Rouge italienne:

une médaille d'or

Croix-Rouge hellénique:

un buste représentant la déesse Igéa

Croix-Rouge du Liechtenstein:

un important don en espèces

Croix-Rouge des Philippines:

un écusson de bronze monté sur bois

Croix-Rouge polonaise:
la médaille de l'Ordre de la CRP.

De son côté, l'*Alliance suisse des Samaritains*, principale institution auxiliaire de notre société, nous a fait don d'une pendule neuchâteloise, et M. *Hans Haug*, PD, secrétaire général de la CRS, a dédié à cette dernière, à l'occasion de la commémoration de son premier siècle d'existence, le livre qu'il vient de publier sous le titre « *Rotes Kreuz, Werden, Gestalt, Wirken* ».

Campagne européenne pour les Réfugiés 1966

La « *Campagne européenne pour les Réfugiés 1966* » qui, en Suisse, s'est déroulée au mois d'octobre dernier et dont le résultat, rappelons-le, est réservé à la poursuite d'actions d'entraide de la Croix-Rouge suisse et de l'Aide suisse à l'étranger en faveur des réfugiés tibétains et des personnes déplacées au Vietnam, avait produit au début de décembre la somme de Fr. 1 271 498.58, soit Fr. 1 082 402.90 en Suisse alémanique, Fr. 164 607.28 en Suisse romande et Fr. 24 488.40 pour le canton du Tessin.

Croix-Rouge internationale



86^e Session du Comité exécutif de la Ligue

A l'ordre du jour: la paix, la santé, les catastrophes naturelles...

Des directives en vue d'une action urgente pour la lutte contre la guerre, la maladie et les calamités naturelles ont été données par les dirigeants de la Croix-Rouge au cours de la 86^e Session du Comité exécutif de la Ligue, qui a eu lieu à Genève, du 4 au 8 octobre, en présence de 125 délégués et observateurs représentant 54 pays.

La Croix-Rouge suisse pour sa part y était représentée par son président, le *Prof. A. von Albertini*, *M^{me} Helen Vischer*, vice-présidente, *M^{me} Pierre Audouard*, membre du Comité central et *M. Hans Haug*, secrétaire général.

La mise sur pied de programmes pratiques a été recommandée dans des domaines tels que la Croix-

Rouge de la Jeunesse, l'éducation sanitaire, le développement de la Croix-Rouge et la préparation aux secours en cas de catastrophes. Les participants ont également adopté des résolutions concernant la Croix-Rouge et la Paix ainsi que l'application des Conventions de Genève en faisant appel:

— à la jeunesse — en particulier aux jeunes de 18 à 25 ans — lui demandant de participer d'une façon plus active, aux côtés des adultes, à la réalisation des programmes mis sur pied par la Croix-Rouge dans le cadre de l'éducation sanitaire et dans d'autres domaines, comme la lutte contre l'abus des drogues notamment, ainsi que la collaboration aux campagnes de santé lancées sur le plan national et sur le plan

international, ces dernières, sous les auspices de l'OMS.

— aux Sociétés anciennes, les priant de fournir des fonds et des experts permettant de mener à bien des programmes de développement Croix-Rouge dans les « Pays neufs », aux Sociétés nationales de création récente également, afin qu'elles mettent en œuvre des programmes spécifiques de développement.

— à tous les pays, les invitant à établir d'urgence des plans complets concernant les secours en cas de désastres, associant l'action du gouvernement, celle

de la Croix-Rouge et celle d'autres organisations et assignant à chacun une tâche spécifique en vue de porter une aide rapide aux victimes d'une catastrophe.

— aux Sociétés nationales, leur rappelant qu'elles ont un rôle important à jouer dans leur pays pour lutter contre la variole et contre les maladies cardio-vasculaires.

La prochaine réunion importante de la Ligue sera celle de son Conseil des Gouverneurs, qui aura lieu à La Haye, Pays-Bas, du 29 août au 9 septembre 1967.

Appel de la Croix-Rouge en faveur de la paix

Né sur un champ de bataille, le mouvement de la Croix-Rouge sait peut-être mieux que tout autre, à quel point le monde a besoin de paix.

Quatre fois lauréate du Prix Nobel de la Paix, la Croix-Rouge est intervenue à d'innombrables reprises pour demander qu'un terme soit mis à la guerre.

Votée il y a 45 ans, au lendemain de la Première Guerre mondiale, une des résolutions de la X^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Genève, pourrait avoir été conçue aujourd'hui:

« Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge adresseront un appel à tous les peuples du monde pour les exhorter à combattre l'esprit de guerre qui plane encore sur le monde. »

Depuis lors, quelque 25 résolutions similaires ont été adoptées par la Conférence internationale de la Croix-Rouge, par le Conseil des Gouverneurs de la Ligue ou par le Comité exécutif.

Mais la guerre est, hélas, toujours là... Comme sont toujours actuels aussi les efforts déployés par la Croix-Rouge pour soulager la souffrance, obtenir l'échange des prisonniers malades et blessés, ouvrir une brèche, si étroite soit-elle, dans les barrières qui se dressent entre les belligérants.

Constatant avec la plus vive appréhension, l'extension progressive du conflit en Asie du Sud-Est, les délégués ayant pris part à la 86^e Session du Comité exécutif ont donné, une fois de plus, sous la forme d'une nouvelle résolution, leur appui formel à l'espoir du monde entier de voir les responsables mettre fin à la guerre.

Et plus encore, le Comité a insisté pour que les combats cessent « aussi rapidement que possible ».

« La Croix-Rouge, souligne cette résolution, « a déjà fait souvent entendre sa voix en faveur de la paix. Il faut aujourd'hui qu'elle soit écoutée ».

Désireux d'aller au-delà d'une solennelle déclaration de principe, les délégués ont tenu à proposer des mesures pratiques susceptibles de mettre un terme aux combats, sous la forme d'une seconde résolution portant sur l'application des Conventions de Genève au Vietnam.

Ils n'avaient en effet pas oublié qu'une résolution similaire, adoptée par le Comité exécutif en décembre 1952, avait contribué à provoquer le premier échange de prisonniers de la guerre de Corée, mesure qui aboutit à une trêve puis à la cessation définitive des hostilités.

Depuis son adoption, la résolution sur la Paix a été envoyée aux chefs de tous les gouvernements du monde.

Entre-temps, la Croix-Rouge intensifie ses efforts en vue de porter assistance aux victimes de la guerre au Vietnam; des envois de secours destinés à toutes les parties en présence continuent à être acheminés par les soins du Comité international de la Croix-Rouge vers la péninsule où les combats font rage. Les voies d'approvisionnement, si fragiles, qui traversent ou contournent les frontières politiques, sont encore ouvertes... et avec elles subsiste l'espoir de millions d'êtres humains de voir enfin trouvée une route qui mène à la paix.